

# FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

**PROCÈS-VERBAL**  
**de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR**  
**Visioconférence, le 21 avril 2023**

- 1- Approbation du procès-verbal du comité directeur du 24 février 2023
- 2- Point financier
- 3- Point DTN/DG
- 4- Désignation des organisateurs des régates nationales 2024
- 5- Assemblée Générale Extraordinaire 2023
- 6- Coupe de France 2023
- 7- Autres dossiers en cours
- 8- Affiliations
- 9- Questions diverses

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Adjointe
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Guylaine MARCHAND	Membre du bureau fédéral
Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
Arnaud TIXIER	Vice-Président

Hugo BEUREY	Membre du comité directeur
Brigitte BLAISE	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
Emma LUNATTI	Membre du comité directeur
Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur

Total : 21 présents

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National/Directeur Général
	Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction

Excusés :	Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
	Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
	Cédric BERREST	Membre du comité directeur
	Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
	Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
	Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
	Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
	Erika SAUZEAU	Membre du comité directeur
	Alain WACHE	Membre du comité directeur

Le Président ouvre la séance à 19h00.

## **1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 24 février 2023**

V. Busser soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 24 février 2023.

LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 24 FÉVRIER 2023 EST APPROUVÉ À 18 POUR (18 votants/18 présents).

## **2. Point financier**

F. Banton précise que la trésorerie est tendue avec 19,14 jours de fonctionnement disponible. L'ANS doit effectuer fin avril le premier versement du contrat de performance qui, pour rappel, s'élève en totalité à 2 365 000 €. Le premier versement correspondra à 90% de cette somme

L'organisation de l'assemblée générale s'élève à 22 772 € soit un dépassement budgétaire de 2 772 €.

A souligner, le budget du pôle dédié à la performance reste maîtrisé avec des coûts inférieurs à ce qui était prévu.

Concernant le développement, les actions n'ont pas encore débuté.

### **• Travaux du siège :**

Des engagements ont été pris auprès de l'architecte, le maître d'œuvre, les organismes de contrôle à hauteur de 477 000 €. A ce jour 160 000 € ont été versés.

### **• Match France-Grande-Bretagne**

F. Banton propose de demander une participation financière à hauteur de 200 € par sportif soit une augmentation de 35 €. Le coût global pour la fédération est de 42 000 €.

La FFA finance l'hébergement, le déplacement de l'équipe, l'encadrement, la restauration et l'équipement des sportifs et des entraîneurs. Le déplacement Club/Paris AR reste à la charge de chaque sportif.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À 17 POUR ET 3 CONTRE CETTE PROPOSITION (20 votants/20 présents).

## **3. Point DTN/DG**

### **• Point d'étape sur les RDS de Paris 2024 :**

Les critères proposés par la fédération pour composer l'équipe de France Olympique et Paralympique de Paris 2024 observera le calendrier suivant :

-21/04> Comité directeur FFA : Première présentation de la structure et la logique de sélection

-du 21/04 au 04/05> finalisation des contenus

-05/05> envoi relecture CPSF et CNOSF

-15/05> Cellule Exécutive du bureau fédéral élargie (A.Tixier, G. Marchand)

-22/05> envoi par écrit au Comité Directeur FFA pour relecture et éventuelles questions

-29/05> Fin retour question du Comité Directeur FFA

-6/06> Commission Consultative de Sélections Olympiques (CCSO) pour AVIRON OLY

-9/06> Vote au comité directeur de la FFA RDS OLY et PARA

-12/06> retour si besoin aux membres de la CCSO

-13/06> Validation Bureau exécutif du CNOSF

En termes de méthodologie, il n'y aura pas de grands changements par rapport à 2012 et 2016.

Le DTN rappelle que ces règles de sélection se construisent en lien avec les objectifs olympiques et paralympiques à savoir :

- 3 à 4 médailles olympiques
- 2 à 3 médailles paralympiques avec une médaille d'or

Le consultant exécutif, J. Grobler, souhaite travailler dans la stabilité et la sérénité pour préparer la performance finale. De ce fait, il y aura une distinction de méthodologie entre les bateaux qualifiés en 2023 et ceux qui tenteront une qualification en 2024.

#### • **Bilan Cazaubon et premières étapes de la saison**

Des performances intéressantes ont été réalisées avec 3 records de bassin permettant de démarrer la saison sur de bonnes bases.

Les groupes OLY et PARA sont stables et présents, permettant ainsi de construire la performance dans la continuité.

A souligner, des individualités intéressantes en U19 et U23.

Chez les seniors, des U23 saisissent les opportunités en se confrontant aux meilleurs senior A et font ainsi le lien avec la génération des leaders actuels. De ce fait, la dynamique 2028 est déjà lancée avec des sportifs prometteurs.

#### • **Prochaines échéances**

La première régates de sélection pour les RI de Duisbourg se déroulera pour les U19 et U23 les 29 et 30 avril à Vaires.

Les OLY sont en stage à Soustons avec à l'issue des piges pour ajuster les équipages. Les bateaux les moins préparés participeront à Duisbourg puis au championnat d'Europe.

Les autres équipages, les 3 doubles leaders notamment ne participeront pas à Duisbourg.

Les PARA débutent leur stage à Libourne avec des piges pour la sélection du 4+PR3 pour le Championnat d'Europe.

Les régates de Gavirate et de Vaires permettront de continuer les tests sur la composition du bateau.

Le comité de sélection a dernièrement validé les propositions des équipes techniques :

- Athlètes participant aux régates de sélections U19/U23
- Sportifs en stage para

Pour les OLY, le comité se réunira pour valider les équipages qui participeront au championnat d'Europe.

#### *Discussion :*

S. Guerinot souhaite savoir ce qu'il advient des frères Onfroy suite à leur résultat à Cazaubon.

S. Vieilledent rappelle que les frères Onfroy étaient la saison dernière engagés dans le projet M4x.

J. Grobler leur avait proposé, à son arrivée un projet pointe, dans la continuité de Tokyo, qui n'avait pas été retenu par les sportifs.

Sur leur dynamique, le M4x a été embarqué dans le projet Oly avec un fort investissement de l'ensemble des parties prenantes et des objectifs atteints en 2022.

En décembre, les frères Onfroy, ne croyant pas en l'obtention d'une médaille olympique en M4X, ont souhaité mettre un terme en pleine saison à leur participation au projet olympique du M4x.

Tout en préservant la stratégie et les règles communes de l'équipe de France OLY

La fédération a entamé des discussions et fait plusieurs propositions :

- 1- Suite aux résultats satisfaisants de la saison 2022 il a été proposé de continuer le 4x.

- 2- Si volonté absolue des sportifs de sortir du projet M4x et en lien avec les motivations annoncées des sportifs, basculer sur un projet pointe M4- pour Valentin Onfroy et en M1X pour Théophile Onfroy.

Ils ont alors fait part de leur volonté de s'inscrire dans un projet individuel pour valider l'opportunité pour l'équipe de France de lancer un projet olympique en M2-. La proposition a été acceptée par la fédération sous conditions :

- que ce projet personnel soit encadré par le groupe pointe, coordonné par Bastien Tabourier avec le soutien technique de Maxime Goisset et Sébastien Bel sur le Pôle de Nancy,
  - ne pas être convoqué en stage avant d'avoir prouvé, dans le cadre du chemin de la sélection, leur capacité à justifier un projet M2-,
  - une attitude irréprochable et une capacité à ajouter une plus-value dans la dynamique de groupe France dans l'éventualité d'une réintégration dans le collectif.
- Une performance significative aux CFBC.

A l'issue des CFBC, il leur a été proposé de continuer leur projet. Les deux sportifs ont refusé au regard de la performance obtenue à Cazaubon et de leur ressenti dans cette embarcation.

La fédération va continuer de réfléchir à leur proposer un projet et continuer d'accompagner ces deux rameurs mais cela ne doit pas être au détriment des règles et de la dynamique de l'équipe de France.

La communication est ouverte et aisée. Ils ont remercié la fédération de les avoir accompagnés sur leur projet de 2-.

Le DTN se dit ravi que B. Brunet et V. Marcelot, membres du M4X initial, aient eu la capacité de rebondir sur de nouveaux projets pertinents.

#### • Clubs et territoires

Une newsletter paraît fréquemment avec de nombreuses informations à destination des structures. Ce document est à relayer impérativement auprès des dirigeants, des entraîneurs, des bénévoles...

## 4. Désignation des organisateurs des régates nationales 2024

V. Busser précise que 4 clubs n'ont pu se porter candidats pour 2024 pour des raisons financières.

Il est procédé à la désignation des organisateurs comme suit :

**2-3 mars 2024** : Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-valide et handi-santé et Coupe de France FFSU longue distance

1 candidature : SR Mâcon.

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES MACONNAISES.

**5-6-7 avril 2024** : Championnats de France bateaux courts J18, sénior, para-aviron

1 candidature : AC Armagnac

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) L'AVIRON CLUB ARMAGNAC.

**18-19 mai 2024** : Championnats de France UNSS et FFSU

1 candidature : CSN Brive

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LE CSN BRIVE.

**1-2 juin 2024** : Championnats de France bateaux longs J18 et sénior moins de 23 ans

1 candidature : CN Libourne

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LE CN LIBOURNE.

**29-30 juin 2024** : Championnat national jeune et handi-valide jeune et Championnat de France master et handi-valide master

1 candidature restante : SR Mâcon

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LES SOCIÉTÉS DES REGATES MACONNAISES.

**4-5 juillet 2024**: Championnats de France J16, handi-valide J16 et **6-7 juillet 2024** : Championnat de France sprint sénior et para-aviron

1 candidature restante : CA Vichy

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LE CA VICHY.

**28-29 septembre 2024** : Championnat de France bateaux longs sénior, para-aviron

1 candidature restante : AS Mantes

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) L'AS MANTES.

**24-25 mai 2024** : Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et Critérium para-aviron

1 candidature : S Dunkerque

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LE SPORTING DUNKERQUOIS.

**21-22 juin 2024** : Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior

1 candidature : Ligue de Corse en collaboration avec l'AC Ajaccio.

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) LA LIGUE DE CORSE ET L'AC AJACCIO.

C. Vandenberghe précise que de nouveaux organisateurs pourront postuler dans les années à venir : Léry-Poses et Soustons.

P. Lot intervient sur les programmes 2024 des manifestations nationales.

Le calendrier sportif 2024 prévoit l'organisation de 2 championnats (J14 et masters) sur 2 jours fin juin. Au vu du nombre de participants, le programme ne pourra être tenu sur un week-end et nous contraint à commencer dès le vendredi.

Par ailleurs, le travail sur les blocs horaires prévus pour le championnat de France J16, handi-valide et championnat de France sprint senior et para-aviron permet de réduire d'une journée pour ainsi se tenir sur 3 jours.

La commission des compétitions propose de modifier le calendrier comme suit :

28 au 30 juin 2024 : Championnat national jeune et handi-valide jeune et Championnat de France master et handi-valide master

5-7 juillet 2024 : Championnats de France J16, handi-valide J16 et Championnat de France sprint sénior et para-aviron

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ (20 présents/20 votants) CES DEUX MODIFICATIONS.

V. Busser précise que dans le cadre des manifestations nationales, la commission développement durable doit être sollicitée pour accompagner les organisateurs sur cette thématique.

Nos événements doivent adopter une attitude écoresponsable.

## **5. Assemblée Générale Extraordinaire 2023**

Il est rappelé que le comité directeur du 24 février a voté la tenue d'une AGE le 8 juin 2023 suite à l'évolution de la loi sur le sport et la mise en conformité des textes réglementaires des fédérations. Toutefois, au regard des évolutions, et comme évoqué lors de l'AG de la FFA au lac de Paladru, il sera possible de reporter cette AGE dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Il est précisé que l'obligation de modifications des textes pour les ligues et comités départementaux n'interviendra qu'en 2028.

Il est proposé de tenir cette réunion le 13 octobre 2023 en visioconférence.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 présents/21 votants) LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE LE 13 OCTOBRE 2023.

## **6. Coupe de France 2023**

F. Banton rappelle que la Coupe de France, à travers la présentation du budget 2023, n'est pas budgétée.

Après discussion avec les présidents de ligue, un nouveau modèle économique pour la tenue de cet événement a pu être défini : les ligues prendront intégralement en charge leurs équipes, les déplacements, les hébergements et la restauration.

La FFA assurera la partie logistique de cet événement, l'arbitrage, la team chrono, la sécurité et la gestion des courses soit environ 20 000 euros.

Un nouveau partenaire est en cours de négociation avec la fédération, ce qui permettrait de minimiser les frais de prise en charge des ligues.

La Coupe de France 2023 se tiendra sur le bassin olympique de Vaires-Torcy les 28 et 29 octobre 2023.

## **7. Autres dossiers en cours**

### **• Coupe de la jeunesse 2023**

Le bureau a proposé aux présidents de ligue ou leurs représentants un nouveau modèle économique du financement de la coupe de la jeunesse lors d'une réunion le vendredi 14 avril à Cazaubon.

Cela fait deux ans que nous envoyons une équipe complète à la coupe de la jeunesse, soit 54 athlètes. La première année était gratuite et la saison dernière la participation était de 165 € par athlète.

La proposition adoptée par les présidents de ligue, pour un coût total de 1 500 € par athlète réparti ainsi :

Participation de l'athlète : 200 €

Participation ligue par athlète : 200 €

Participation de la FFA par athlète : 1 100 €

Par ailleurs il est proposé que les frais de déplacements pour regroupement des athlètes ne soient plus pris en charge par la fédération, tout comme pour le Match France-Grande-Bretagne.

Le niveau de performance des athlètes sera pris en compte pour définir le collectif final et évoluer, si celui-ci le permet, vers une équipe complète.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À 18 POUR ET 3 CONTRE CETTE PROPOSITION ET LA RÉPARTITION DES TARIFS PROPOSÉS (21 votants/21 présents).

### **• Point travaux siège fédéral**

C. Vandenberghe annonce que le projet avance. La finalisation des dossiers des demandes de subventions est en bonne voie auprès de l'ANS, la DRAJES IDF et du CR IDF.

Le déménagement de la FFA sera effectué dès lors que les engagements financiers seront signés. Il est envisagé un déménagement fin juin.

Des négociations sont également en cours pour une installation d'un ponton d'accès à l'eau et la construction d'un hangar à bateaux destiné aux athlètes de l'INSEP.

## **8. Affiliations**

### **• Changement de nom**

Société d'Aviron Union Regio Ruderclub devient Union REGIO Aviron (abréviation « URA »)

## **9. Questions diverses**

### **• Comité directeur**

Le 9 juin en présentiel de 9h à 16h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

*Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues,*